



Resiliation - karis & formation

Par **DAMDAMDAM**, le **22/09/2012** à **16:45**

Bonjour,rrnEtant inscrit Chez "xx" depuis le 11/09/2012 (date de signature du contrat), je m'aperçois que plusieurs personnes sont mécontentes de leur service et d'autre parlent d'arnaque. Je souhaite résilier mon contrat. rnVoici quelques questions :rrnComment doit-je m'y prendre ?rnDois-je payer les 30 % ? rnOu bien y a t'il un moyen pour ne pas les payer ? rnOu suis-je obligé de payer cette dette de 30 % ?rnDois-je bloquer les virements établis tous les mois ?rrnEn vous remerciant d'avance.